

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Frédéric Clerc, AFCO Management SA

Partenaire de confiance



Frédéric Clerc, fondateur et administrateur de AFCO Management SA.



Le représentant du maître d'ouvrage doit avoir une parfaite maîtrise des dossiers techniques et juridiques.

Un nouvel interlocuteur a fait son apparition dans les organigrammes de nombreux projets. Le représentant du maître d'ouvrage (RMO) joue désormais un rôle central. Comment la profession perçoit-elle cette nouvelle figure? Quelles sont les qualités et les compétences requises? Quels avantages en tire le secteur et quelles opportunités s'offrent aux professionnels? Nous en avons parlé avec Frédéric Clerc fondateur et administrateur de AFCO Management SA, une société de services dans la construction, spécialisée dans la gestion de projets, le management d'entreprises et la direction de travaux qui depuis quelque temps développe également son activité de RMO.

Propos recueillis par Massimo Simone



Chantiers & Rénovation (C&R): Avec la forte présence des entreprises générales et l'émergence des entreprises totales, l'organisation et la logistique d'un ouvrage connaissent depuis une quinzaine d'années une réelle évolution. Quel regard portez-vous sur la question?

Frédéric Clerc (FC): Effectivement, les organigrammes se sont passablement étoffés. Certains rôles traditionnellement tenus par une seule entité sont aujourd'hui confiés à plusieurs spécialistes. La direction des travaux (DT) doit faire face à des exigences accrues.

Tout cela ne simplifie pas non plus la position du maître d'ouvrage qui, la plupart du temps, n'est pas un spécialiste de la construction. D'où l'émergence, relativement récente, de la figure du RMO.

C&R: Vous avez débuté par la DT et développez actuellement votre activité de RMO. Quelles sont les compétences et les ressources nécessaires pour être présent dans ces deux secteurs spécifiques?

FC: Dans les deux secteurs, il faut un bagage technique supérieur. La formation et l'expérience sont des aspects fondamentaux. La DT, liée exclusivement à la réalisation d'un projet, requiert une grande maîtrise technique. Pour le RMO, cela va encore plus loin. Pour bien représenter le maître d'ouvrage, il faut non seulement une parfaite connaissance des méthodes de construction mais également une claire notion de la défense des intérêts du maître d'ouvrage. Par là il faut entendre une maîtrise des dossiers non



L'équipe de AFCO Management SA compte actuellement neuf collaborateurs.



seulement sous l'aspect technique mais également, et surtout, sous l'aspect contractuel et juridique. Dans ces deux domaines, il est primordial d'avoir une vision complète du projet le plus tôt possible.

C&R: Quel regard portent les maîtres d'ouvrage sur la RMO?

FC: Pour le MO, il s'agit clairement d'un partenariat de confiance lié au respect des engagements. Aujourd'hui aux yeux du MO, la notion de représentation a une importance prioritaire. C'est sans doute pour lui la meilleure et, peut-être, la seule réponse qu'il puisse trouver pour mener à bien son projet et faire face à la complexification des normes et des réalisations.

C&R: Avec l'introduction de cet interlocuteur supplémentaire, n'y a-t-il pas un risque de confusion des rôles ou de complication du processus?

FC: Le rôle du MO doit rester celui du client et donneur d'ordres. Il reste toujours

celui qui prend les décisions importantes. A ce niveau, le RMO n'est qu'un conseiller sur lequel le MO peut s'appuyer. Notre expérience et nos contacts nous ont menés vers cette activité. Nous constatons aujourd'hui que cela répond à une réelle nécessité des MO.

C&R: Dans l'échelle de décisions et de commandements, comment êtes-vous perçu par les entreprises générales et les architectes?

FC: De prime abord, les entreprises générales ou les architectes pourraient voir le RMO comme une contrainte supplémentaire, soit un maillon de plus dans la gestion globale du projet. Dans les faits, c'est au contraire par la présence du RMO que les décisions et les organisations sont plus performantes, voire plus cohérentes. Il y a des synergies et des compétences rassemblées qui mènent à une amélioration des dispositions techniques et financières pour l'ensemble du projet. Et finalement à la satisfaction de tous. ●

AFCO Management en bref

Société de services du secteur de la construction, AFCO Management SA a été créée par Frédéric Clerc au début de l'année 2006. L'entreprise, basée à Chavannes-près-Renens, compte actuellement neuf collaborateurs (1 administrateur, 2 chefs de projets, 1 responsable réalisation, 4 conducteurs de travaux, 1 secrétaire) et traite un volume de projets de 80 millions par an. Ses prestations couvrent les activités de représentation de maître d'ouvrage, de gestion de projets, de direction de travaux et de promotion immobilière.

Bien que les prestations de RMO prennent actuellement de l'ampleur, AFCO Management SA a fait de la DT son activité première. Celle-ci reste primordiale dans la situation actuelle du marché de la construction. L'apport des compétences acquises avant la création de la société par les collaborateurs et l'expérience obtenue dans des projets spécifiques et de tailles majeures durant les cinq dernières années ont permis d'affirmer et d'augmenter les capacités à répondre au plus juste et de manière ciblée aux attentes des clients. En matière de DT, la société propose des démarches appropriées et adaptées à chaque situation et type de projet. Grâce à son approche professionnelle, pragmatique et spécifique, AFCO Management SA a su convaincre les partenaires de l'acte de construire que sont les maîtres d'ouvrage, les mandataires et les entrepreneurs généraux. La qualité de ses prestations est aujourd'hui largement reconnue. (informations: www.afco-management.ch)